

## **Plus de protection contre le crédit à la consommation et des mesures d'encaissement des impôts courants sont nécessaires.**

**Lausanne, le 13.05.2013 – Réunis en assemblée générale, les membres de Dettes Conseil Suisse (DCS), demandent la mise en place de mesures permettant d'éviter le cumul de dettes d'impôts et militent pour une journée nationale sans crédit.**

En 2012, les services membres de Dettes Conseils Suisse (DCS) ont reçus 5'100 nouveaux ménages en situation d'endettement. Le profil des ménages endettés reste stable par rapport aux années précédentes (voir annexe).

### **Plus de 65 millions de dettes fiscales !**

Les nouveaux ménages suivis par les membres de DCS sont principalement endettés auprès des administrations cantonales des impôts. Le degré d'endettement auprès du créancier-état est également plus important que pour toute autre dette. DCS recommande aux autorités de mettre sur pied des possibilités d'encaissement des impôts courants pour les personnes endettées telles que l'imposition à la source ou la prise en compte des acomptes dans le calcul du minimum vital des offices de poursuites (comme dans les cantons de SO et SG).

En 2012, faute de possibilité d'assainir leur situation, 429 nouveaux ménages ont été accompagnés par les services membres dans le cadre de procédures de faillites personnelles.

### **Pour une journée nationale sans crédit !**

Face à la recrudescence de campagnes publicitaires aux messages banalisant la consommation à crédit, et contrairement à l'avis de la commission de l'économie du Conseil national, l'association DCS demande une responsabilisation des instituts de crédit selon ce que propose l'initiative Hiltbold (10.518 lv.pa Hiltbold). Les cantons ne doivent pas seuls assumer les frais des campagnes de prévention, alors que le surendettement causé par les instituts de crédit a pour cause première l'arrêt du paiement des acomptes d'impôts courants par les contribuables surendettés ! DCS appuie l'initiative Aubert ( 10.467 lv. pa. Aubert) mais doute que la solution proposée par la commission, soit que les instituts de crédit définissent eux-mêmes dans une convention la définition de publicité agressive, aboutisse à un résultat efficace. Pour DCS, l'octroi de crédit se doit d'être accompagné de contrôles stricts et rigoureux, ce qui n'est actuellement pas le cas et salue ainsi la volonté de la commission de renforcer les dispositions concernant l'octroi de crédit. DCS soutient également l'extension de ce contrôle aux autres formes de crédit telles que le "crédit-express" afin d'avoir un système de protection cohérent.

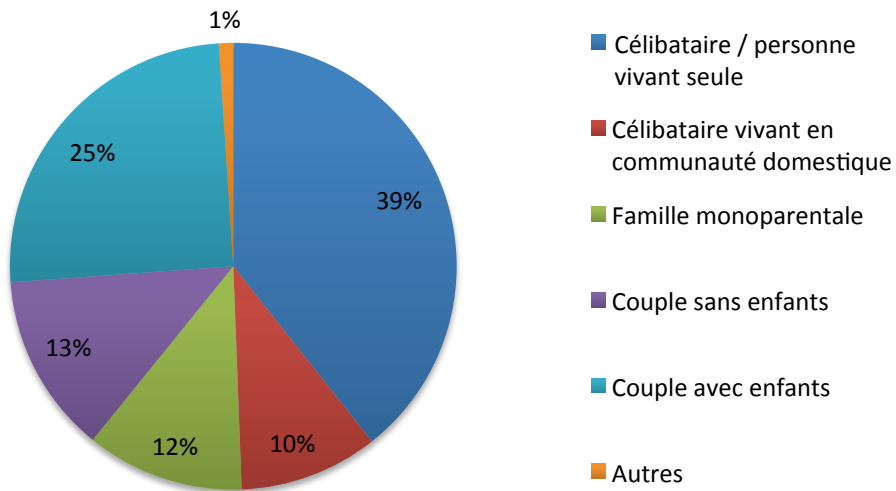
À l'exemple de la Belgique, DCS demande la mise sur pied d'une journée nationale sans crédit.

### **Adresse pour l'envoi de questions :**

Dettes Conseils Suisse, c/o AvenirSocial, Schwarztorstrasse 22, Postfach 8163, 3007 Berne

Tél. 021 315 78 70 (dès 17h00 : 079 313 86 32), [info@dettes.ch](mailto:info@dettes.ch)

## Types de ménages



## Cumul des montants des catégories de dettes des nouveaux cas traités en 2012 par les membres de Dettes Conseil Suisse

